

## DSDEN 33 - ACTION CULTURELLE 2022/2023

### DSDEN33-REGARDER, CREER avec le Musée de la Création Franche

Nombre de classes et niveaux concernés : 30 classes tous niveaux (PS au CM2)

Circonscriptions : **réservé à : Bègles-Floirac / Bordeaux-Centre / Talence**

#### Formation :

*Chaque enseignant retenu s'engage à participer au temps d'accompagnement lié à ce dispositif dans le cadre de la formation modulaire\*.*

- En présentiel : en période 1, un jour de semaine de 17h15 à 19h dans une école du secteur :  
Temps d'information, d'immersion dans le projet et de rencontre, présentation de l'un des deux dispositifs nomades d'œuvres, pistes pour la classe et la pratique plastique en autonomie : co-animation par la médiatrice du musée qui interviendra dans les classes (de septembre 2022 à avril 2023) et le conseiller pédagogique.
- A distance : Temps personnel d'appropriation des pistes pédagogiques et ressources numériques fournies, images autour de la thématique, pour l'approfondissement culturel et la préparation de son projet de classe ; concertations avec la médiatrice et échanges liés à l'organisation du projet, préparation de la restitution prévue.
- En présentiel : avril 2023 (à caler avec le groupe) dans une école du secteur :  
Réunion de régulation des projets (1h30) et préparation de la restitution des productions envisagées.
- En présentiel : un lundi, en juin 2023, après la classe : enseignants et conseiller pédagogique :  
Accrochage de l'exposition de valorisation du travail des classes dans la salle municipale Saint-Maurice (105, rue Alexis Capelle, Bègles).
- Le conseiller pédagogique spécialisé se met à disposition pour accompagner chaque enseignant.

→ **Pour plus d'infos en images :**

>> <https://blogcabdx.ac-bordeaux.fr/arts33/2021/09/03/le-musee-a-lecole-retour-en-images/>

### DESCRIPTIF DU PROJET > éléments à faire figurer dans ADAGE :

#### Le projet

**Titre (à recopier très précisément comme ci-contre) :** DSDEN33-REGARDER CREER

#### Description :

Le dispositif proposé permet d'installer une première culture artistique chez les élèves par la mise en œuvre d'une démarche de création s'appuyant sur : l'expérience émotionnelle de la venue dans la classe d'une médiatrice du musée, les échanges autour de sa présentation d'un dispositif nomade d'œuvres relevant de l'Art Brut et apparentés, la pratique plastique conduite régulièrement par l'enseignant.

2 thèmes possibles en 2022-23, au choix et/ou combinables :

- Les créations réalisées à partir de matériaux d'emballage et le détournement de rebuts.
- Les créations postales et la correspondance artistique

Les productions réalisées au sein de chaque classe participante sont mises en valeur et mutualisées sous forme d'une exposition collective en fin d'année scolaire.

**Domaines artistiques et culturels :** Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués

**Partenaires :**

Musée de la Création Franche – BEGLES [www.musee-creationfranche.com](http://www.musee-creationfranche.com)

**Les participants**

**Professeur coordonnateur du projet : sélectionner un enseignant de l'école**

**Conseiller pédagogique référent :**

PRADIER Bernard - Pilotage et anim. pédagogique CPD arts visuels 06 23 17 04 09 [bernard.pradier@ac-bordeaux.fr](mailto:bernard.pradier@ac-bordeaux.fr)

**Intervenante :**

Emilie HERVÉ

Musée de la Création Franche

Chargée de médiation et de documentation / 05 56 85 81 73 [e.herve@mairie-begles.fr](mailto:e.herve@mairie-begles.fr)

**Le contenu du projet**

Le projet s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle :

Il est co-construit avec une structure partenaire.

**Rencontrer :**

- Adopter un regard sensible, cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
- Échanger avec une professionnelle de l'art et de la culture
- Dans sa classe, appréhender des œuvres dans leur matérialité à travers un dispositif de médiation original
- Commencer à identifier des lieux et des acteurs culturels de son territoire

**Pratiquer :**

- Expérimenter et utiliser différentes techniques d'expression artistique (pratique plastique)
- Mettre en œuvre une démarche de création autour d'une thématique réunissant les œuvres rencontrées
- S'intégrer dans un processus collectif

**Connaître :**

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
- Comprendre et utiliser un vocabulaire spécifique au domaine des arts plastiques
- Construire des repères culturels pour lire des œuvres et se comporter en visiteur de lieu d'exposition
- Construire des connaissances croisées avec d'autres champs artistiques et le domaine des langages, dans le cadre des enseignements artistiques

**Restitutions envisagées :**

Valorisation des productions plastiques de chaque classe participante sous forme d'une exposition collective en juin 2023 à la salle municipale Saint-Maurice à Bègles, avec présence des familles lors de l'inauguration.

**Étapes prévisionnelles :**

Mise en œuvre d'un projet d'éducation artistique et culturelle de classe :

- Rencontre d'une médiatrice en classe et du dispositif d'exposition nomade conçu par le musée (1 x 1h30 environ, à partir de septembre 2022.)
- Activités de pratiques régulières dans le cadre des enseignements, assurées par l'enseignant
- Visite, par chaque classe en autonomie, de l'exposition de valorisation.

**Le budget prévisionnel****Dépenses**

- . Matériel pour le projet de pratique plastique en classe.
- . Les transports sont à la charge de l'école qui peut solliciter les collectivités locales et ses partenaires habituels :
- Prévoir 1 transport** = Visite de l'exposition collective de fin d'année à la salle municipale (Bègles), à proximité du réseau des transports en commun.

**Recettes**

Les frais du parcours (formation artistique, médiation dans les classes, assurance des œuvres présentées, prêt de fac-similés, mise à disposition de la salle municipale pour la valorisation...) sont pris en charge par le Musée de la Création Franche et le Service Vie culturelle de la Ville de Bègles.  
La formation des enseignants est assurée par la DSDEN de la Gironde et le Musée.

\* Formation modulaire : « (au maximum) Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, sont dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. » > <https://www.education.gouv.fr/calendrier-scolaire-100148>